

Édito : bilan et perspectives

À l'issue de deux années marquées par la pandémie, l'entreprise a dû apprendre à surfer sur les différentes vagues sanitaires et à conserver le cap dans un environnement sans cesse en évolution. Les protocoles se sont succédés au gré des impositions réglementaires afin de protéger salariés et clients. Le télétravail a apporté une nouvelle façon de fonctionner pour les métiers qui le permettaient et continue de demeurer une option.

La population des techniciens de terrain, qu'ils soient producteurs, distributeurs ou chargés de clientèle a, quant à elle, continué à faire acte de présence au cœur des chantiers et au contact de la clientèle afin d'assurer la continuité du service public. Le lien social a été affecté par cette distanciation forcée et les nombreuses réunions en « visio » n'ont pas pu s'y substituer.

Un signe du ciel, et, malgré ce triste contexte, EDSB a pu atteindre un record de production d'énergie renouvelable en 2020. En volume, les moyens de production d'EDSB en 2020 ont permis de fournir la totalité des besoins des clients des deux communes de Briançon et Saint Martin de Queyrières. Bien évidemment, il n'est pas question d'autonomie puisque selon les périodes, les flux de production ont été exportés et à d'autres des achats ont été effectués auprès d'EDF pour importer de l'énergie.

En 2021 la production retrouve un niveau moyen, certes plus faible qu'en 2020, mais qui permet d'assurer une très large part des besoins locaux.

Ce métier de producteur, au-delà de la maintenance et de la conduite des installations existantes, a pour mission de développer le potentiel d'énergie renouvelable du territoire. Porteuse de nombreux projets dans le Briançonnais, le Guillestrois/Queyras et les Écrins, l'entreprise bâtira de nouvelles centrales de production d'hydroélectricité telles que celles déjà réalisées en partenariat avec les communes à Cervières ou au Fontenil.

L'année 2022 sera également marquée par la vidange réglementaire du barrage de Pont Baldy pour laquelle les études ont débuté depuis deux années.

Les distributeurs, de leur côté, ont su garantir une qualité du réseau d'électricité que l'on peut qualifier d'excellente avec un très faible taux de coupures, les deux seules significatives survenues en 2020 et 2021 étant dues au réseau amont du RTE. De nombreux travaux ont également été réalisés en 2021 et ont rattrapé le retard pris lors de l'année 2020 du fait de la pandémie.

Au-delà de l'amélioration continue du service rendu par le réseau électrique, EDSB va déployer en masse sur les deux prochaines années les compteurs communicants qui apporteront de la visibilité aux consommateurs et les guideront vers une plus grande sobriété énergétique.

Le troisième métier d'EDSB, celui de fournisseur, depuis quelques années est soumis à de nombreuses évolutions législatives, ce qui avait amené en 2015 la création de la filiale **EDSB l'agence** dédiée à proposer des offres de marché aux clients qui n'étaient plus éligibles au tarif réglementé de vente appliqué par la maison mère.

La population pouvant prétendre à ce dernier tarif devient de plus en plus réduite sous l'impulsion d'une Europe visant à terme sa disparition. C'est donc la filiale d'EDSB qui, par ses offres de marché, doit prendre le relais pour ces clients démunis face à des fournisseurs alternatifs parfois peu scrupuleux et très présents sur notre territoire.

EDSB a participé activement, et continuera de le faire, au sein des 5 sociétés créées ces dernières années ayant toutes pour objectif de développer, comme la maison mère, la production d'énergie propre et vertueuse, que ce soit à partir des rivières, du soleil ou de nos forêts. Face à une adversité souvent dogmatique, provoquant des retards dans les projets, la société sait faire preuve de patience, et reste convaincue du bien-fondé de son action en cohérence avec les objectifs environnementaux fixés nationalement.

Marc Platon,
directeur d'EDSB



UNE FRESQUE ENFIN DÉVOILÉE !

Le 15 décembre 2021, les enrobés ont pu être réalisés aux abords du poste « Briançon Sud », juste en face de la société Vianor dans la zone Sud de Briançon, dernière étape qui nécessitait la protection des murs du poste de distribution EDSB.

Parmi les travaux effectués, les Briançonnais peuvent désormais observer sur le site, en plus de la fresque désormais révélée, une ombrière couverte de panneaux photovoltaïques, centrale de 9 kWc, et bientôt une borne de recharge de véhicules électriques, rapide et publique exploitée par sa filiale EDSB l'agence.

en bref...

EDSB enfouit ses réseaux électriques HTA à Briançon

En 2021, EDSB a fait disparaître deux lignes Haute Tension HTA aériennes, ainsi que les pylônes se dressant entre le chemin de Balpin et la déchetterie de Fontchristiane.

Cet enfouissement répond à des enjeux de sécurité et d'esthétisme : il renforce la qualité du réseau en cas d'aléas car les lignes souterraines sont insensibles à la neige, au vent et à toutes les projections qu'ils peuvent entraîner. D'autre part, la disparition des lignes améliore la qualité des paysages et permet d'embellir l'environnement au sein de la commune. En 2022, EDSB va poursuivre son programme d'enfouissement des lignes électriques haute tension.



DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS D'ÉLECTRICITÉ COMMUNICANTS SUR LES COMMUNES DE BRIANÇON ET SAINT MARTIN DE QUEYRIÈRES

En application du décret 2016-447 du 12 avril 2016 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui précise les modalités de mise en place d'un système de comptage de la consommation d'électricité intelligent, EDSB a débuté sur son secteur historique le déploiement, pour l'instant en nombre limité, de nouveaux compteurs.

L'année 2021 a permis au gestionnaire de réseau EDSB de développer les applications informatiques nécessaires à une utilisation conforme à la directive européenne, comme la consultation et les manœuvres à distance, le paramétrage possible depuis un outil nomade dédié, l'installation d'un protocole de cybersécurité de toute la chaîne de relève, etc.

Les tests de pose par les équipes d'EDSB sur une sélection de clients, particuliers, professionnels, points d'éclairages publics, ayant été concluants, c'est donc environ 12 500 points de comptage qui vont être déployés à partir de début 2022 pour s'achever en 2024 au plus tard. Cette charge d'activité a amené EDSB à réaliser une consultation nationale pour sous-traiter la pose d'environ 10 000 compteurs sur les 2 prochaines années, le complément étant assuré par ses agents.

En effet, EDSB réserve toujours à ses techniciens l'installation des compteurs spécifiques, comme ceux des producteurs d'énergie, des feux de circulation, d'éclairage public, etc.

C'est l'offre de la **SCOP LS SERVICES** (www.ls-services.com/), basée à Décines-Charpieu dans le département du Rhône et qui dispose d'une antenne à Mison dans les Hautes Alpes, qui a été retenue.



Des courriers seront envoyés aux clients du gestionnaire de réseau EDSB par **LS SERVICES** qui aura la charge de mettre en place une plateforme téléphonique afin de planifier et de poser les nouveaux compteurs, mais aussi de remplacer le cas échéant les disjoncteurs défectueux, sans aucune demande de contribution financière.

Cette opération réglementaire coûtera au final environ 1,5M€ au gestionnaire de réseau EDSB intégrant le prix des compteurs, des concentrateurs installés dans chaque poste de distribution publique, le système d'information nécessaire au pilotage ainsi que la main d'œuvre dédiée au déploiement.

Elle n'apportera pas les économies d'échelle qu'elle peut présenter pour Enedis mais est avant tout destinée à apporter plus de souplesse et de confort pour les clients des différents fournisseurs présents sur le territoire, dans la gestion de leur contrat.

TARIF RÉGLEMENTÉ DE VENTE D'ÉLECTRICITÉ OU OFFRES DE MARCHÉ ?

Alors que les tarifs réglementés de vente d'électricité sont fixés par les pouvoirs publics, le prix des offres de marché est fixé librement... ou presque. Car dans les faits, une offre de marché est construite par l'empilement du prix de la fourniture, de l'acheminement et des taxes.

Dès avril 2021, le record historique du prix de l'électricité est battu (novembre 2018), puis depuis septembre 2021, nous constatons une envolée record et inédite, au grand désespoir des clients dont l'échéance des contrats inter-

venait fin 2021 et qui leur garantissaient un prix d'achat fixé à l'avance.

Dans la mesure où le prix de marché n'est par définition pas encadré, il a très largement dépassé le niveau de prix du tarif réglementé.

L'avantage des offres de marché étant de garantir la stabilité des prix sur la durée choisie, les clients ayant contractualisé des durées longues (3 ou 4 ans), il y a un ou deux ans ne sont pas impactés aujourd'hui.

Nous vous rappelons que seul le fournisseur historique d'électricité, EDSB

pour Briançon et Saint Martin de Queyrières, est autorisé à proposer des contrats d'électricité aux tarifs réglementés de vente, et que ceux-ci ne subissent qu'une à deux évolutions par an, toujours encadrées par les pouvoirs publics.

Afin d'accélérer l'ouverture à la concurrence des marchés de l'électricité, les pouvoirs publics ont décidé, depuis deux ans, de restreindre le périmètre des clients éligibles au tarif réglementé de vente en imposant des critères plus restrictifs pour certaines entreprises et collectivités. Dans l'optique d'une ouverture totale du marché de l'électricité impulsée et souhaitée par la Commission Européenne, nul doute que le seuil d'éligibilité continuera à baisser dans les prochaines années.

